



COORDINATION  
GAZ-ELECTRICITE-EAU  
BRUXELLES



COMITÉ RÉGIONAL BRUXELLOIS



### Communiqué : Mesures sociales – Comment limiter la crise pour les personnes précarisées ?

Que faire pour limiter les dégâts de cette crise sanitaire, notamment envers les populations les plus précarisées ? Après discussions et réflexions au sein du secteur associatif, certaines mesures nous semblent indispensables et permettront à chaque acteur de faire jouer la solidarité, en fonction de ses responsabilités. Elles permettront également aux habitants de la région de Bruxelles-capitale de respecter au mieux les mesures sanitaires annoncées par les autorités publiques et, par-là, de protéger la santé de tout un chacun.

Nous saluons la **décision de Vivaqua de suspendre les coupures d'eau jusqu'à nouvel ordre**<sup>1</sup> ainsi que le **moratoire sur les expulsions de domicile**<sup>2</sup> par la Région de Bruxelles-Capitale. Des mesures semblables ont été prises en France où la **trêve hivernale a été prolongée de deux mois**<sup>3</sup>.

Dans le même ordre d'idées, nous demandons la **suspension de l'exécution des coupures d'énergie**. Un confinement ne peut se faire dans des conditions correctes qu'avec un accès à l'énergie. Des coupures isoleront encore davantage des populations précarisées et peut-être également confinées, et aggraveront leur état de santé. N'ajoutons pas des coupures d'énergie aux conditions extrêmement difficiles qui s'annoncent.

Nous proposons également de **parer à l'augmentation probable des factures d'énergie et d'eau due aux mesures sanitaires** impliquant le maintien à domicile (le confinement et le télétravail fortement encouragés). Cela pourrait par exemple prendre la forme d'un chèque énergie et eau pour les ménages dont la facture augmentera inéluctablement suite à ces mesures.

La crise sanitaire est là. Nous savons que les crises de ce type frappent évidemment de plein fouet les populations les plus précarisées. Nous souhaitons que tout soit mis en œuvre pour les protéger. Ces mesures sont de nature à contenir la propagation du virus et à limiter les conséquences de ce dernier.

Enfin, nous rappelons que, si la crise sanitaire actuelle pointe l'impériosité de la continuité d'accès à l'énergie, à l'eau et au logement, ces problématiques d'accès préexistaient à la crise. Elles continueront après la crise si aucun changement structurel n'est mis en place.

<sup>1</sup> <https://bx1.be/news/coronavirus-vivaqua-sadapte-et-suspend-les-coupures-deau-pour-factures-impayees/>

<sup>2</sup> <https://bx1.be/news/bruxelles-instaure-un-moratoire-sur-les-expulsions-de-domicile/>

<sup>3</sup> <http://leparticulier.lefigaro.fr/article/la-treve-hivernale-est-allongee-de-2-mois/>